

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Pascal ROGARD
Président de l'Association ADRIC
Coalition française pour la diversité culturelle
11 bis rue Ballu
75009 PARIS

Paris, le -1 MAR. 2011

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu votre correspondance relative aux négociations en cours au sujet de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

Je puis vous assurer de l'attention portée à vos préoccupations concernant les conséquences éventuelles qui pourraient être engendrées par cet AECG s'il venait à intégrer les biens culturels et audiovisuels canadiens, en les assimilant ainsi à de possibles biens commerciaux.

Il a par ailleurs été pris note de vos arguments s'agissant du respect de la Convention de l'UNESCO portant sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui reconnaît que les biens culturels sont porteurs de valeurs et de sens, et donc de l'identité même des peuples.

A la demande du Chef de l'Etat, j'ai ainsi transmis votre courrier à Monsieur Laurent WAUQUIEZ, ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, afin qu'il vous tienne directement informé de l'état d'avancement de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume LAMBERT